L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 5 OCTOBRE 1880.

INSTITUTIONS.

Collège Jefferson, St. Jacques, Lne, sous la direction des Pères Maristes. Cet établissement bien connu est avantageusement situé sur les bords du Mississippi. On s'y rend de la Nouvelle Orléans en 4 heures, par bateau ou par chemin de fer. Cours classique et commercial complet. La réouverture des classes est fixée au 5 octobre, époque à laquelle un des Pères sera à bord du vapeur Robt. E. Lee pour y recevoir les élèves de la Nouvelle Orléans et des environs et les accompagner au collège.
REV. J. J. GRIMES, Président.
9 sept—1mJDMa

Institut Markey et Picard
A l'angle des rues Esplanade et Tonti,
Nouvelle-Orléans, Lne.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

Outre les professeurs attachés à l'établissement M. J. E. Seaman fera un cours de mathématiques, et M. A. Fortier de langue française.
Mme Samuel donnera des leçons de musique, Mme J. F. Markey de chant et de solfège.
Pour plus amples informations, s'adresser à l'Institut. 1er sept—2m1DMaJ

Collège de l'Immaculée Conception.
Coin des rues Commune et Baronne.

LES classes de cette institution recommenceront LUNDI, 4 octobre.
T. W. BUTLER S. J., Président.
30 sept - 7f

Collège Jefferson, paroisse St-Jacques—Tous les jours, de 10 heures du matin à midi, un des Pères Maristes sera à l'église St. Patrick pour y recevoir les personnes qui désireront des renseignements au sujet du Collège Jefferson, ses prix, etc. MARDI SOIR, 5 octobre, à 5 heures, les élèves partiront de la ville à bord du bateau à vapeur R. E. Lee. Un des Pères Maristes sera à bord pour prendre les enfants sous sa surveillance. 26 sept—au5oc

Académie St Aloysius sous la direction des Frères du Sacré-Cœur.—Cette institution ancienne et favorablement connue de ses nombreux patrons, réouvrira ses classes le premier LUNDI d'octobre. Le cours des études comprendra les branches usuelles préparatoire et commerciale. L'enseignement du français et de l'allemand ne coûtera pas de frais additionnels. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'Académie, angle des rues Chartres et Quartier.
12 sept—1mois

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
(Anciennement Institut D'Aquin.)
128............Esplanade............128

L'OUVERTURE de la 11me session annuelle de cet Institut est fixée au 1er septembre 1880. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la directrice s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut. 22août1

INSTITUT ST-LOUIS
POUR JEUNES FILLES,
DIRIGÉ PAR Mme M. S. FARNET,
275 rue Dauphine.

LA prochaine session commence le premier lundi de septembre 1880. Mme Farnet a fait choix des meilleurs professeurs pour la seconder. L'établissement, réparé de fond en comble, offre maintenant aux élèves tout le confort désirable. 1eraoût—3m

BASIL BARES,

DEPUIS nombre d'années employé de L. Grunewald a l'honneur d'informer ses amis et le public que l'on peut le trouver au magasin de pianos et musique de Junius Hart, No 191 rue du Canal, coin Bourgogne, où il donnera son attention spéciale aux réparations de pianos et orgues, accords de pianos à des prix réduits, musique fournie pour soirées et bals. Les ordres peuvent être laissés également à sa résidence No 238 rue des Remparts, entre Ursulines et St-Philippe.
N. B.—Tous les ordres de la campagne seront promptement exécutés.
25 juillet—3m—DMarJ

A. GONTHIER,
Marchand-Tailleur, No 19 Passage de la Bourse.

J'ANNONCE respectueusement à mes amis et au public en général que j'ai ouvert un établissement de tailleur à l'adresse ci-dessus et je suis prêt à faire des vêtements sur mesure à des **prix excessivement minimes.**
Ayant une grande expérience dans la coupe des vêtements, je puis garantir de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs commandes.
Tout ordre sera promptement exécuté.
12 sept—1m A. GONTHIER.

JULES MANAUD,
Marchand de vins et de liqueurs au détail.
No 244 1/2 rue Poydras, coin Rempart

A vendre au détail:
5000 gallons Vin de Californie rouge blanc et doux.

50 barriques Vin de B. P. Bordeaux à	gallon.	$1 00
Californie Zinfandel No 1		80
No 2		70
Claret		50
Vin blanc, Gutedel		60
Riesling		90
Hock		75

Vin pour famille à $2.50 la douzaine.
Vin du Rhin, Fruits au jus, eau-de-vie, etc.
Angélica, Muscat, Sherry, Port Wine, Catawba, Cognac, à des prix modérés.
Livraison à domicile sans frais.
26 juin—1 an.

1864 - - Etablissement - - 1864
D. MORIARTY,
Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.

VENANT d'arriver.—Un fort lot de VINS, Californie, rouges et blancs, à l'ancien prix de 65c le gallon. 10 mars—1an'

URSIN DELLANDE,
FABRIQUE DE CIGARES,
434....RUE ST-CLAUDE...434
Entre St-Antoine et Bagatelle.

Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock: environ 200,000 cigares. Prix très réduits. Cigares de clients à $16 le millier et au-dessus.
28 avril—6m DMarJ

FRANÇOIS DUFRECHE,
Successeur de JAMES GIBNEY
Entrepreneur de pompes funèbres,
57 Rue des Champs-Elysées,
Entre Moreau et Cassacalvo, Nouvelle Orléans
TOUJOURS PRÊTS.
Cercueils Métalliques brévetés,
En acajou et en noyer.
Aussi Cercueils simples.
VOITURES A LOUER
21 janv—1an D M J.

E. G. Sander,
Ancienne maison de B. LABORDE,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
BUREAUX ET ECURIES:
24..........Rue des Français..........24
Entre Chartres et Decatur, 3e District.
28 fev—1 an mar jeu dim

Brasseries.

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGÈNE ERATH,
283.....RUE VILLERE.....283
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11janv—1anDMarV

Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS.
Entre Conti et St-Louis.
fév 20 1an—D M J

O. DROUET,
NOTAIRE PUBLIC.
Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse,
entre St. Louis et Conti.
15août—2m

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.
Dépôt 18 et 20 rue Union.
mai 180—1 an

ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs collatérales Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.
8mai—1an LEONORA FASS.

ANT. CARRIERE.
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,

Hôtels, Sources, etc.

L'HOTEL ST JAMES

APRÈS avoir subi des réparations complètes rouvrira ses portes au public SAMEDI PROCHAIN, et le soussigné sait parfaitement que des chambres bien tenues, une bonne table et le bien-être général des voyageurs sont autant de garanties de succès. Conditions modérées.
J. P. LONGLEY, Propriétaire.
1er oct. 6f

PENSION PRIVEE,
193..........RUE ROYALE..........193
Entre St-Louis et Toulouse, Nlle-Orléans.

MADAME TRAPOLIN prévient sa nombreuse clientèle ainsi que les voyageurs, que rien n'a été épargné pour faire de sa maison une des plus confortables de la ville, autant par l'élégance de ses appartements que par le service de sa table. Les voyageurs désirant trouver un chez soi, ne doivent pas manquer de visiter cet établissement qui se trouve au centre du commerce.
Les prix sont des plus modérés.
On sollicite le patronage des personnes de la campagne. 31août—3m

HOTEL
WEST END.
NOUVEAU LAC.

Le RESTAURANT le plus SOMPTUEUX et le MIEUX TENU sur l'eau.
Les METS les plus DELICATS et les plus RARES y seront servis aux prix de la ville.
Bâtisse nouvelle et élégamment meublée. Le public est cordialement invité à la venir examiner.

F. MICHOLET,
Propriétaire.
FRITZ HUPPENBAUER,
Directeur.
28 juillet—3m.

CHARLES JACQUES,
Restaurant français,
54 Ouest-Onzième Rue,
Entre University Place et Cinquième Avenue, New York.

DINER, Table d'Hôte, un dollar: Menu varié tous les jours: Potage, Hors-d'œuvres, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromages, Café, Demi-bouteille de Vin, Vins fins des meilleurs crus.
Chambres et appartements à louer.
On sollicite le patronage des voyageurs venant la Louisiane.
13av—6m

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Hôtel de Ville, 6 septembre 1880.

CONFORMÉMENT à la section 38 de la loi No 123, de 1880, avis est donné qu'à dater de JEUDI, 9 septembre 1880, et jusqu'à nouvel ordre, les bureaux d'enregistrement des votants seront ouverts de 8 heures du matin à deux heures de l'après-midi, et de 4 à 7 heures du soir, tous les jours (excepté les dimanches et les jours fériés) aux endroits ci-dessous indiqué—savoir:

PREMIER WARD
Au coin des rues Robin et Magazine.
DEUXIÈME WARD
Au coin sud-ouest de la Promenade Triton et de la rue St. Charles
TROISIÈME WARD
A la Salle St. Patrick, en face de la Place La fayette.
QUATRIÈME ET CINQUIÈME WARDS.
A la Maison d'Etat, rue Royale.
SIXIÈME WARD.
Au Wigwam coin des rues Hôpital et Bonaparte
SEPTIÈME WARD.
Coin des rues St. Bernard et Claiborne.
HUITIÈME WARD.
Au coin des rues Champs-Elysées et Dauphine
NEUVIÈME WARD.
Au Wigwam, rue Dauphine, entre Désiré et Elmire.
DIXIÈME WARD.
Station de Police, rue Rousseau.
ONZIÈME WARD.
Rue Washington, entre Magazine et Camp.
DOUZIÈME, TREIZIÈME ET QUATORZIÈME WARDS.
Coin des rues Tchoupitoulas et Bordeaux.
QUINZIÈME WARD.
Rue Patterson, entre Lavergne et Verret.
SEIZIÈME ET DIX SEPTIÈME WARDS.
A la maison de cour, Carrollton.
8sept au22oct I. W. PATTON, Maire.

AVIS.
Etat de la Louisiane,
Bureau du Préposé à l'Enregistrement,
Paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 7 septembre 1880.

CONFORMÉMENT à l'acte No 123 de l'Assemblée Générale de 1880 ordonnant un enregistrement nouveau et complet pour cette paroisse, toutes les personnes susceptibles d'enregistrement doivent se procurer de nouveaux certificats qui leur permettront de voter aux prochaines élections, tous les certificats antérieurs étant **nuls et non avenus.**
Afin d'éviter la perte de temps et l'ennui aux personnes d'origine étrangère désirant se faire enregistrer, elles doivent porter avec elles leurs papiers de naturalisation comme la section 32 de l'acte No 123 de la session de 1880 l'exige.
Le temps pour clore l'enregistrement étant fixé par statut à dix (10) jours antérieurs au jour de l'élection soit VENDREDI, le 22me jour d'OCTOBRE 1880, il est du devoir de ceux qui ne se sont pas encore procuré leurs certificats d'enregistrement de le faire le plus tôt possible de manière à n'être pas privé du droit de voter.
CHAS. CAVANAC,
Préposé à l'enregistrement pour la paroisse d'Orléans.
7 sept 1m

Réclamations Françaises.

LES TAXES PAYÉES sur les COTONS et les SUCRES, et les propriétés détruites pendant la dernière guerre peuvent être recouvrées, sans délai, en s'adressant à
J. G. EUSTIS,
Commissaire des Etats-Unis
26 rue Carondelet.
20 juil 3m P. O. boîte 2027.

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent,
De toutes dénominations, coupons et enregistré de $50 et au-dessus, continuellement en main, et achetés et vendus
par la
Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 54.
27mai—tf

BON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
8 juil 80—1an Nlle-Orléans.

L. O. DESFORGES, HY J. MONTAGNET,
Nlle Orléans. Nlle Orléans,
JOS. B. WILLIAMS, Pittsburg.

Grand Lake Coal
COMPANY:
DESFORGES,
MONTAGNET & CO.,
Marchands en gros et en détail de Charbons
Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bateaux à vapeur, Fabriques, Presses, Plantours, Familles approvisionnés aux prix les plus réduits du marché.
CHARBON en car, pour expédition.

Chantiers: 1er, rue Levée, entre Port et St. Ferdinand. 2me, rue Levée, vis-à-vis la rue Mandeville. 3me, rue Levée, entre Henderson et Robin.

AGENTS POUR LE
BAYOU SARA COAL DEPOT
BUREAU:
Coin des rues Gravier et Carondelet
Nlle Orléans, Louisiane.

N. B.—L'ancien bureau de **M. Montagnet,** rue Carondelet, No 4, restant ouvert jusqu'au 1er octobre prochain, les ordres y seront reçus.
1er août—6m

CHARBON.

CHAS GAULON, Office 120 Passage de la Bourse. Dépôt encoignure Chartres et Champs-Elysées, offre le meilleur Charbon de Pittsburg aux prix suivants, délivré:
Aux familles, à..............45c par baril.
Aux manufactures, à..............42 1/2c
3août—1f

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Astoul Mme	Gouazé Louis
Beasy Charles	Guymet Joseph
Becker Vve Louis	Gardey Joseph
Barbiot Mr	Biegel Mr et Mme
Barbiot Emile	Jacquin Charles Désiré
Biegel Joseph	Jouchaux Simon
Bouvard Mme Vve	Juven Eugène
Beaume Jean	Loyau Jean Pierre
Bellebon Louis	Lochec Arthur
Boiselle Mme Vve	Larmica Mr et Mme Jean
Basset, les époux Agnély	Laborde Gabrielle
Bonches Emile Pierre George	LeBorgne Vincent
	Lefèvre Désiré
Bégué Mr	Lacose Joseph
Barbassan Jean	Mouren Prevensal Vtor.
Roger ou Boyer Augustin	Morizot Louis
Catonet Mme	Montblanc Hri. Léonard
Cronchet François	Mazure Louis
Chapin Gustave	Merts Vve Louis
Coste Vve	Majastre Pierre
Cambray (notaire)	Oger René
Corvaisier Joseph	Pézé Adolphe
Courtiade Eugène	Parpont Ernest Michel
Dumas Mr et Mme Edouard	Peyret Jean
	Rocques Baptiste
Dufault Mme Vve	Rémond Julien
Dumas François E.	Renouard Emile
Ditté Jean Daniel	Riotte Charles Louis
Delacourt Gaston Frédéric Eugène	Santac Jean
	Souillard Jean-Baptiste
Duc Mme Vve	Stechlen Pierre
Embouise Gérand	Sonchet Marie Victoire
Formign Mariette	Sougeon Gilles
Feuillassier Jn. Etienne	Tournier Joseph
Fournal J.	Tabelier née Marceline Vincent
Frémaux Stéphanie	
Geetsch Léontine fme. Billard	Wolff Mme Henri

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.
Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès. La Nouvelle-Orléans,
Le 16 Juillet 1880.

WELL PARK BREWERY
TRADE MARK
T
TENNENT'S
PALE ALE

LA PLUS GRANDE
Brasserie du Monde
Qui mette en bouteilles,
A vendre, en entrepôt ou droit payé, par
Bassetti & Xiques,
67 et 69 rue Décatur,
AGENTS.
1er sept—3m

Dentistes.

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
130 - - - Esplanade - - - 130
Près Remparts.
31mai—1an D Ma J

Dr E. BURGUNDER. Dentiste,
258..........Chartres..........258

Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts pièces aurification et plombage de $1 à $5 par dent, suivant la carie. Célèbre dentifrice, à 25 la boîte. Pose de dents artificielles. Donne tous les soins pour les ventouses et sangsues. 23 déc—1an. dim. mar jeu.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

AVIS.

LE Dr GEORGE P. MALONEY informe respectueusement ses nombreux amis et clients qu'il n'a pas de succursale en cette ville, mais qu'ils peuvent le trouver à toute heure à son quartier général qu'il occupe depuis nombre d'années.
N. B.—**Les opérations dentaires de première classe** comprenant toutes les dernières améliorations de l'art, sont exécutées à moitié des prix généralement demandés. Tous les **anesthésiques** sont en usage par la profession de médecine sont administrés pour l'extraction des dents. Afin d'être agréable aux personnes ayant besoin de travaux dentaires mécaniques faits en peu de temps, je me suis assuré les services d'un des professeurs les plus compétents dans la profession au Sud, pour m'aider.
Respectueusement,
GEORGE P. MALONEY, D. D. S.
Nlle Orléans, salons, 150 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne. 12 sept—1f

EXCELSIOR.
Dr. J. H. MALONEY, Dentiste,

SALONS: 110 rue du Canal, près St Charles, et coin des rues Joséphine et Camp. Jolies Dents artificielles faites à moitié meilleur marché qu'ailleurs. Orification des dents sans douleur, travail garanti comme excellence, extraction des dents sans souffrance. Consultez vos intérêts en allant examiner les spécimens de son travail et les médailles qu'ils lui ont values. Vieux rateliers acceptés en échange ou comme paiement partiel de neufs. Travail exécuté à très bas prix. Ne vous trompez pas d'adresse.
9sept—1an

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
190 - - - DAUPHINE - - - 19
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv1880

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DES—
Factors & Traders,
37......RUE CARONDELET......37
Capital Payé - - - $1,000,000

ED. A. PALFREY..........Président,
JOHN CHAFFE..........Vice-président.
THOS. F. WALKER..........Secrétaire.

Polices d'assurances contre les risques d'incendie, de rivière et de marine, émises aux taux du tarif le plus réduit.

—DIRECTEURS—

John I. Noble,	L. C. Jurey,
John Chaffe,	Wm. Hartwell,
Richard Milliken,	C. J. Leeds,
J. I. Warren,	A. P. Janin,
Sam'l. Friedlander,	A. M. Bickham,
R. M. Walmsley,	Henry Abraham,
A. H. May,	Louis Bush,
L. Lytt Lyon,	A. Brittin,
Samuel H. Boyd,	G. W. Sentell,
B. F. Eshleman,	Wm. Conningham,
Chas. Chaffe,	Jno. I. Adams,
W. J. Behan,	R. T. Buckner.

5 sept—6m

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

VINGT-SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1880, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$294,553 51
Risques maritimes		23,682 42
Risques de rivière		29,715 16
Total des primes		$347,951 09
Moins primes non acquises		88,524 00
Primes nettes 31 mai 1880		$259,427 09
PERTES PAYÉES—		
Sur risques de feu	$74,435 58	
Sur risques maritimes	8,810 44	
Sur risques de rivière	6,471 11	
Taxes et dépenses, moins intérêt	15,203 97	
Réassurances et primes remboursées	16,706 72—	121,627 72
Profits		$137,799 37

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$229,035 97
Bons de ville et bons hypothécaires	15,000 00
Stock des N. O. Water Works (1,454 actions)	46,215 00
Billets garantis par hypothèque ou nantissement	147,842 37
Billets à ordre	66,441 96
Primes en voie de collection	34,770 77
Actions de compagnies d'assurance, de banques et autres	65,717 31
Scrip de ville	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	3,000 00
Argent en caisse	80,490 14
	$690,513 52

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi, ce 12e jour de juin 1880.
JAMES FAHEY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 12 juin 1880, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt-cinq pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1880, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, un second intérêt semestriel de cinq pour cent, faisant dix pour cent par an sur le fonds capital de la compagnie. Désormais l'intérêt-dividende sera payé tous les trois mois.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
PAUL FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans Lne.,
Mardi, 12 Octobre 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE K.
GROS LOT:
$30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!

Le tirage commencera positivement 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.
DANS LA MATINÉE DU
Mardi, 12 Octobre 1880.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de	10,000,		10,000
1 Lot de	5,000,		5,000
2 Lots de	2,500,		5,000
5 Lots d	1,000,		5,000
20 Lots d	500,		10,000
100 Lots d	100,		10,000
200 Lots de	50,		10,000
500 Lots de	20,		10,000
1,000 Lots de	10,		10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.

M. A. DAUPHIN,
Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du
MARDI, 12 Octobre 1880.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
N.B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans

MAISON ÉTABLIE EN 1840
PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR

L'Établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

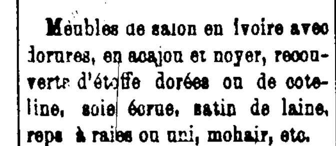

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de cotoline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.
Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, -- derniers genres.

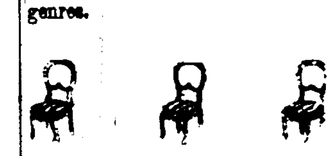

Meubles de chambre à coucher

en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger,

de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Orins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis.

Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84. 86, 88, 90 & 92
RUE PERDIDO

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Mme Ann Cleaves vs. Mme George Schaub Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 220—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 9 octobre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Premièrement un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, St. Patrick, Sixième et St. Denis, mesurant quarante cinq pieds de face à la rue St. Denis sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinquante pieds et étant formé du lot No vingt neuf et la moitié du lot No trente attenant au lot No vingt-neuf; lesdits lots No vingt-neuf et trente sont pleinement décrits sur un certain plan dressé par H Mollhausen, architecte en date du 28 février 1846 et déposé pour référence en l'étude de William J. Castell, notaire en cette ville, dans le livre de plan No un.
Deuxièmement, un certain lot de terre dans le même District et le même îlet que celui ci-dessus décrit, mesurant dix sept pieds six pouces de face à la dite rue St. Denis, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinquante pieds. La dite portion de terre est composée de la moitié plus près de la rue Washington du lot No trente et de deux pieds six pouces du lot attenant au lot No trente-et-un, les dits lots No trente et trente-et-un sont désignés comme tels sur un plan dressé par Mollhausen.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—Au comptant pour un montant suffisant à payer la réclamation du demandeur, soit la somme de quatre cents piastres avec 8 pour cent d'intérêt par an du 19 avril 1880, 5 pour cent sur le dit montant du principal et intérêt pour honoraire d'avocat, sept piastres frais de copie de l'acte et les frais du susdit procès et les taxes dues sur la propriété.
2° L'acquéreur assumera jusqu'à concurrence du montant de son enchère le paiement d'un billet de quatre cents piastres, en date du 19 avril 1879, payable à deux ans de date, avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à pa fait paiement &c, garanti par hypothèque sur la dite propriété.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8sept—8,15,22,29—oct.6,9.

Charles F. Buck vs. Reinhard Kienle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 227—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville SAMEDI, 9 octobre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet au numéro quarante-trois, borné par les rues Apollo, Delachaise, Bacchus et Foucher. Le dit lot est connu comme le lot No dix du dit îlet et mesure vingt-sept pieds neuf pouces de face à la rue Foucher sur une profondeur de cent trente pieds entre lignes parallèles. Ladite propriété a été acquise au nom du dit Reinhard Kienle par achat d'Auguste Dugué, par un acte passé pardevant J. Rendernagel notaire, le 26 janvier 1867 et par un autre acte passé pardevant le même notaire le 26 février 1874, étant un acte de dissolution de communauté et séparation entre le dit Reinhard Kienle et Mme Christina Kienle née Wesner, maintenant sa femme divorcée, la dite femme divorcée a transféré et abandonné à Reinhard Kienle tous ses droits sur la propriété ci-dessus décrite.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8sept—8,15,22,29 oct6,9

Mme Charlotte Piffet et als. vs. Isaac E. Noyes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans je procéderai à vendre à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville SAMEDI 9 octobre 1880, à midi, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
Un lot de terre avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Terpsichore, Coliseé et Melpomène formant le coin des rues Prytanée et Melpomène et ayant trente pieds de face à la rue Prytanée, sur cent pieds de face à la rue Melpomène.
Acquis par le défendeur en cette affaire par achat de Mme Virginie Peebles veuve de Wm Syer conformément à un acte passé pardevant Octave Morel, notaire en cette ville, le 19 juin 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—1. Au comptant pour payer deux billets dus respectivement le 22 juin 1879 et le 22 juin 1880, à savoir: Huit cents piastres avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir du 19 juin 1877, moins un crédit de trente piastres payé le 19 octobre 1879, 5 0/0 sur le montant du dit principal avec intérêt pour honoraires d'avocat, cinq piastres frais de copie de l'acte et les frais du susdit procès et compris les taxes dues sur la propriété.
2. L'acquéreur assumera jusqu'au montant de son enchère le paiement de deux billets de quatre cents piastres chacun, dus séparément le 22 juin 1881 et le 22 juin 1882 avec 8 0/0 d'intérêt par an du 19 juin 1877, les dites obligations devant être garanties par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue.
3. Et le reste du prix d'adjudication (s'il y en a) comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Sept—8,15,22,29—6,9 oct

FRED. N. THAYER & Co.

ENTREPOT DE VOITURES.
102 RUE GRAVIER,
Vis-à-vis l'Hôtel St Charles et 13 rue Union.
Buggies, Landaus, Barouches, Hacks, Harnais, Fouets, etc. Le plus grand et le plus bel assortiment de Voitures d'enfants qu'il y ait au Sud.
PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE.
nin—1an—V&C

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans,
Pour l'année expirant le 31 Décembre 1879.

Primes de feu	[illegible] 84	
Primes maritimes	59,046 61	
Primes de rivière	45,560 04	
Total des primes		$378,549 48
Moins:		
Primes sur risques non expirés	[illegible] 44	
[illegible]	[illegible] 68	
Réassurances	14,789 24	—120,653 34
Primes nettes		262,896 12
Montant provenant des intérêts, loyers		31,664 86
Revenu		$294,561 00
A déduire:		
Pertes par le feu	$72,598 84	
Pertes maritimes	28,885 26	
Pertes de rivières	12,216 13	
	$113,810 23	
Réfaction (rebate) et commissions	41,420 46	
Contributions charitables	4,053 [illegible]	
Taxes d'Etat de ville, licenses	8 240 01	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage et Babcock	6,678 00	
Dépenses générales, frais de bureau et d'agences	34,393 78	—208,883 94
Profit net		85,677 06
A déduire:		
Profits et pertes sur la vente des Bon consolidés de l'Etat et autres valeurs, ainsi que dividende de juillet	$33,960 41	
Retenu pour pertes non ajustées	10,000 00	
Dividende du 31 décembre 1879	25,000 00	
Surplus	16 716 65	
		85,677 06

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent en banque	$106,565 42
Bons des Etats-Unis	103,000 00
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché	132,168 26
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville	97,344 58
Billets garantis par nantissement de gages réalisables	30,190 00
Billets pour primes	17,470 59
Bons première hypothèque N. O. J. & G. N. R. R.	23,600 00
500 actions compagnie des Water-works, à $37-76	18,888 00
Bons de première hypothèque, M. O. Waterworks	10,000 00
Actions de banque, d'assurances, de la La. Ice Co. et autres actions estimées au taux le plus faible du marché	21,224 20
Primes en voie de collection	66,801 56
Dû par des agents	1,675 97
Total de l'actif	$653,838 58

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	95,243 44
Dividendes non réclamés	6,878 49
Retenu pour pertes non ajustées	10,000 00
Dividende de décembre 1879	25,000 00
Surplus	16,716 65
Total du passif	$653,838 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 10 janvier 1880.
TH. BUISSON,
Troisième Justice de Paix.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite compagnie, au taux actuel du marché, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation de l'actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.
WM. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1880, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1880.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

W. A. BELL,	A. SCHREIBER,
PIERRE POUTZ,	ANT. CARRIERE,
CHS. J. LEEDS,	CHS. E. SCHMIDT,
G. T. DUGAZON,	JULES ALDIGÉ,
CHS. LAFITTE,	D. FATJO,
H. GALLY	JULES TUYES

ANNONCES JUDICIAIRES.

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—L'Etat de la Louisiane à tous présents et à venir, salut! —Attendu qu'à une vente publique faite par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans le 3 août 1880, en vertu d'un ordre de saisie et vente adressé par l'ancienne Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans à J. R. Alcée Gautreaux, ex Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire d'Arthur Shiff vs. Eustace Surget, No 10,780 du docket de la dite Cour et transféré à Thomas Duffy, maintenant Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans Arthur Shiff est devenu acquéreur de la propriété ci-dessous décrite, et a demandé à la présente Cour Civile de la Paroisse d'Orléans une Monition ou annonce conformément à la loi et aux Sections 2370, 2371, 2372, 2373, des Statuts Révisés de la Louisiane:
En conséquence toutes personnes intéressées sont citées et prévenues, aux noms de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile pour la Paroisse d'Orléans, à faire valoir tous les droits, titres et prétentions qu'elles pourraient avoir à la dite propriété ci-après décrite, en raison d'aucun défaut de formalité dans l'ordre, l'arrêt ou le jugement de la Cour en vertu desquels la dite vente a été faite, ou d'aucune irrégularité ou illégalité dans l'évaluation, ou dans les annonces, dans le temps ou dans la manière de faire la dite vente, ou de quelque autre défaut que ce soit, et à faire valoir dans les trente jours qui suivront la première insertion de cette monition dans les journaux publics, les raisons pour lesquelles la dite vente ne serait pas confirmée et homologuée.
Qu'à la dite vente de la propriété ci-après décrite, Arthur Shiff en est devenu l'acquéreur pour le prix et la somme de dix-neuf mille piastres.
Description de la propriété tirée de l'acte de vente du shérif enregistré au Bureau des Aliénations, le 30 août 1880 et inscrit au greffe de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans le 31 août 1880.
1° Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Bienville et Conti et désignés par les numéros sept et six sur un plan dressé par J. B. Pilié, le 11 mai 1819 et déposé dans le bureau de Michel de Armas, autrefois notaire en cette ville, suivant acte du 16 juin 1819, les dits deux lots ayant chacun, en mesure française, trente-et-un pieds de face à chacune des rues Remparts et Bassin sur cent vingt pieds de profondeur.
2° Un autre lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même îlet, désigné par le numéro cinq sur le même plan, ayant trente pieds quatre pouces de face à chacune des dites rues Remparts et Bassin, sur cent vingt pieds de profondeur.
3° Et un autre lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même îlet, attenant au lot précédemment décrit, et ayant en mesure française trente-trois pieds trois pouces plus ou moins de face aux dites rues Remparts et Bassin sur cent vingt pieds de profondeur.
Nouvelle-Orléans, le 10 septembre 1880.
W. T. HOUSTON, Juge.
JAMES T. CLARK, Greffier. 21 sept—28, 5,14,20 oct

VENTES PAR LE SHERIF.

Hermann Lier vs. les héritiers de J. P. Gaertner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 189—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville MARDI, le 5 octobre 1880 à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
1° Sept certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés comme lots numéros Deux, Trois, Quatre, Cinq, Six, Sept et Dix de l'îlet No 240 borné par les rues Mazant, Craps, France et Grands Hommes selon le plan déposé à l'étude de Selim Wagner ancien notaire en cette ville comme plan No 29, selon le dit plan les dits lots mesurent chacun trente un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Mazant, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot No dix forme l'encoignure des rues Mazant et Grands Hommes.
Etant les mêmes propriétés qui ont été achetées par feu J. P. Gaertner comme suit:
Les lots désignés comme lots Nos Deux à Sept de la succession de B. D. A. Poydras de la Lande par acte passé pardevant S. Wagner, anciennement notaire en date du 14 mai 1859.
Et le lot désigné comme lot No Dix, acquis de D. P. Wessel par acte passé pardevant A. Mazureau, anciennement notaire en cette ville, le 21 avril 1863.
2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent situé dans le District de cette ville, désigné par le numéro onze dans l'îlet No 22 borné par les rues Grands Hommes, Craps, Mazant et la propriété de A. Piernas sur un plan dressé par B. Buisson le 20 mai 1833 et déposé à l'étude de Armas, notaire en cette ville. Le dit lot mesure quarante-quatre pieds de face à la rue Craps sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles.
Etant la même propriété acquise par feu J. P. Gaertner de la succession de Mme P. Goudran, par acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire le 27 janvier 1866.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3sept—3,10,17,24—oct 1,5

S. Guinault pour l'usage etc., vs. Jules Buisson et als.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,574—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 8 octobre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:
1° Deux lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Felicité, Camp, Ste Marie et Chestnut, désignés par les Nos 16 et 17. Le lot No 16 mesure 27 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Felicité, 132 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne de division du lot No 18, cent trente trois pieds trois pouces trois lignes sur la ligne du lot No 17 vingt deux pieds deux pouces et que ligne sur la ligne du fond qui fait face sur une allée de dix pieds de largeur qui est en usage commun, avec les deux lots qui ont face à la rue Felicité. Le lot No 17 mesure 27 pieds deux pouces cinq lignes de face à la rue Felicité, cent trente-neuf pieds deux pouces une ligne sur le côté plus près de la rue Camp, cent trente-trois pieds trois pouces trois lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé qui divise le lot No 16, et quarante trois pieds onze pouces six lignes de largeur dans le fond sur la susdite allée qui ouvre sur la rue Chestnut. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consistent en une maison en bois couverte en ardoises ayant salon, salle à manger, deux chambres à coucher, galerie en face, sur les côtés et dans le fond, cuisine avec quatre chambres, et galerie et deux cabinets, citerne, hangar, écurie, cour en partie pavée, etc.
2° Un lot triangulaire situé dans le même Quatrième District dans l'îlet borné par les rues Camp, Ste Marie, Nouveau Camp mesurant à peu près trente trois pieds sur la base et soixante pieds huit pouces de hauteur.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 sept—7,14,21,28—oct 5,8

Wm P. Ames, tuteur, etc (George W. Nott au besoin) versus les héritiers de Samuel Choppin, No 11051 du dossier de l'ancienne Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, maintenant transféré à la [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 418—en vertu d'un writ de saisie et vente au shérif civil de cette paroisse, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 30 octobre 1880 à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situés dans le premier district de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Camp, Magasin, Estelle et Melicerte, désignés par les numéros huit, neuf et dix, sur un plan des mêmes et d'une autre propriété, fait par A. Moellhausen, voyer, du 1er décembre 1846, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville, les dits lots adjacents l'un à l'autre et mesurent chacun vingt quatre pieds de face à la rue du Camp sur des profondeurs comme suit à savoir:
Les lots numéros huit et neuf mesurent chacun cent vingt pieds de profondeur sur vingt quatre pieds dans le fond et le lot dix a une allée en commun avec les dits lots et autres comme il est dit sur le dit plan, et le lot numéro dix a une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes et demie sur vingt quatre pieds de largeur dans le fond et à l'usage de la dite allée.
Etant la même propriété acquise par feu le Dr Samuel Choppin, par achat du Dr Edward Ames par acte passé pardevant Adolphe Mazureau anciennement notaire en cette ville le 5 octobre 1866.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 sept—28, oct 5, 12, 19, 26, 30.

Emile Bouny vs. Amédée F. Paris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans,—No 244.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, 15 octobre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le nouveau Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, St. Jean-Baptiste, Girod et Français, désigné par le No Quatre de l'îlet No Vingt-Deux et mesure (au pied français) trente pieds de face à la rue Union sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes parallèles, acquis par le feu Amédée F. Paris, par achat de Mme Julie Fichet, Veuve de Jacques Huguenot, par acte passé devant Eusèbe Bouny, notaire en date du 23 août 1878.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 sept—14,21,28—oct 5,12,15

Emile Bouny vs Robert G. Dugué.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 197. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, MARDI 19 octobre 1880, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et toutes les autres améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, St. Louis, Bourbon et Conti, et mesurant (au pied français) cinquante pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent dix neuf pieds neuf pouces, étant borné sur le côté le plus près de la rue St. Louis par la propriété appartenant anciennement à feu Nicholas Girod et sur le côté plus près de la rue Conti par la propriété appartenant à Mme A. Morphy, étant la même propriété acquise par le dit Dugué à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans le 30 avril 1877 dans le procès d'Auguste Antier vs Marie B. Doriocourt, No 8078 de l'ancienne Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

GAGES, GAGES, GAGES.

BROCHES MONTÉES OR ET DIAMANTS,
Des derniers modèles.
Bagues en diamants, montures riches et nouvelles.
Epingles montées en diamants pour messieurs.
Boucles d'oreilles, montures or et diamants derniers genres.
Magnifiques Montres en or et argent, manufacture anglaise.
Magnifiques Montres or et argent des premières manufactures américaines, garanties en parfait état.
Magnifiques Montres or et argent, manufactures françaises et suisses.
Chaînes d'or pour hommes et femmes, derniers modèles.
Superbes Pendules françaises et américaines.—Argenterie massive, Plaqués assortis.—Pistolets, Fusils, Revolvers, Poignards, etc.—Vêtements assortis pour hommes et femmes.—Bijouterie fine de tous genres, ainsi qu'un grand assortiment de Marchandises, trop long à énumérer.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, bureaux 46 rue Royale—LUNDI, 4 octobre 1880 à 10 1/2 heures A. M. ainsi que les jours suivants, il sera vendu au magasin de prêts de J. Angiade, encoignure Conti et Bourbon, tous les gages forfaits se composant en partie des articles ci-dessus mentionnés.
30 sept—

Buggies! Buggies!
Succession de Victor H. Loez.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 88.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale, MERCREDI, 6 octobre 1880, il sera vendu à l'encan, à 10 heures A. M., chez MM. Schwartz & Cie, rue Perdido, près Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 22 septembre 1880, pour le compte de la dite succession—

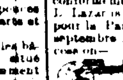

Deux buggies couverts.
1 buggy.
Conditions—comptant.
25 sept—25 30—4,6 oct

Propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.
No 151 rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne.
Succession de Victor H. Loez. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. No 88.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 30 octobre 1880 à midi sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 22 septembre 1880 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Remparts, St. Pierre et Bourgogne mesurant 35 pieds 5 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 120 pieds, borné du côté droit par la propriété appartenant maintenant ou anciennement à M. Dussuau, du côté gauche par la propriété appartenant maintenant ou avant appartenu anciennement à M. Nagel et dans le fond par la propriété appartenant maintenant ou avant appartenu à M. Pouf. dit, lequel dit lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu comme No 151 de la rue Toulouse, a été acheté par feue Mme Adeline Loez, née Ferrade, la mère décédée avant la défunte de Senon G. Damers par acte passé devant feu A. E. Bienvenu notaire en cette ville en date du 23 mars 1859 et le dit Victor H. Loez a acquis la propriété en question par héritage de sa feue mère dans la succession de la dite succession, fut ouverte dans la dite 2me Cour de District, dossier No 30,139.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement d'une hypothèque sur la dite propriété due à la Nlle Orléans et payable par trimestre, mais en la soldant au paiement de $700 plus ou moins d'intérêt à courir. L'acquéreur devra faire aussi un dépôt de 10 0/0 sur le prix de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 sept—25, oct 2, 9, 16, 23, 30.

PAR C. E. GIRARDEY

ANNONCE JUDICIAIRE

Grande vente de manteaux de cheminée de marbre, monuments, parties de tombes, marbre brut, meubles de bureau et d'atelier, bâtisse en bois, etc.
Succession de James Reynolds
No 441—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp—MERCREDI, 27 octobre 1880, à 10 1/2 heures A. M. seront vendus à l'enchère publique, sur les lieux, 160 rue Poydras, entre St Charles et Carondelet, en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, division A, en date du 28 sept. 1880, et rendu dans la susdite succession—
Un assortiment vaste et varié de manteaux de cheminée en marbre riches monuments, pierres de tombes, marbre brut, meubles de bureau et d'atelier, aussi une bâtisse en bois à un étage avec ses dépendances, occupée comme magasin, etc.
Conditions—Comptant sur livraison.
2 oct—au 27

Propriété de Valeur sur le Chemin de la Métairie Résidence et Ferme.
Succession de feu D. Boston Crasto.
No 40—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 30 octobre 1880, à midi, à la Bourse d'Encan, St Charles, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un décret de l'Hon. A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A, en date du 27 septembre 1880, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain morceau ou portion de propriété, situé dans la Paroisse d'Orléans, anciennement Paroisse Jefferson, dans cet État, sur le Chemin de la Métairie, étant sa ardoises de terre désigné par la couleur jaune sur un plan de la dite propriété et de ce adjacente fait par W. B. Morhary, voyer, en date du 5 juin 1861, et annexé à un acte passé pardevant S. Magner, anciennement notaire en cette ville le 5 octobre 1861. Ce morceau de terre mesure 150 pieds de face au Chemin de la Métairie, 150 pieds de largeur dans le fond, s'étendant jusqu'à la ligne de la ville de Carrollton, sur une profondeur de 1091 pieds 6 pouces sur la ligne supérieure qui fait face au chemin de fer du vieux Jefferson et Lac Pontchartrain, et une profondeur de 1104 pieds sur la ligne inférieure qui la divise de la propriété des Hazeurs, toutes ces mesures étant plus ou moins. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une jolie résidence en bois (cottage), écuries et dépendances, etc. La susdite propriété a été achetée par feu Boston Crasto, par un acte passé pardevant A. Hero, notaire, le 29 mai 1871, de Joseph Graber.
Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en plus et au dessus du prix d'adjudication.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur.
29sept—29 oct2,9,15,23,30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE DE CONSTABLE.

Emile Bouny, Agt. vs W. F. Clark.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 195—Par le constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu mardi, 5 octobre 1880, à 11 heures A. M. avec l'assentiment des parties intéressées, sur les lieux Nos 133 et 135 rue des Remparts, entre Toulouse et St Pierre, un lot d'effets mobiliers consistant en une forge, du fer, du bois de charpente, des tôles de fer, de la peinture, des roues, etc., etc.
Conditions—Comptant sur les lieux.
A. V. VINET,
3 Oct.—3 et 5. Constable.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession d'Amédée Fleury Paris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 455 Division —— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire du décédé ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
29 sept—3,8 oct

Succession de Bernard Wellmeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 431—Division —— Attendu que Mme Gertrude Wellmeyer a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration pour la succession de feu Bernard Wellmeyer, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
29sept—3,8,oct.

Succession de Mme Félicia Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 438—Division —— Attendu que George Porter Davis a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Mme Félicia Davis, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
29 sept—3,8oct.

Succession de Emile Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 191. Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edward Martin administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
JAMES T. CLARK, Greffier.
29 sept.—3, 8 Oct.

Succession de Edward Magnus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 476—Division —— Attendu que Pierre S. Wiltz administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Edward Magnus, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour
JAMES T. CLARK

VENTES A L'ENCAN.

PAR NASH & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE
MAISON DE RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ÉTAGES
No 127 1/2 rue Terpsichore
Entre Annonciation et Constance
Succession de James P. Irwin, décédé.
Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans, Docket No 312.
Vente à l'encan à longs termes.

PAR NASH & HODGSON, W. I. Hodgson, Encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 6 novembre 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez de chaussée, Rotonde de l'Hôtel St Charles, en cette ville, en vertu d'un décret de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 28 septembre 1880, docket No 312, dans l'affaire de la succession de James P. Irwin, décédé, il sera vendu à l'encan
UN LOT DE TERRE DE VALEUR, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore (autrefois Bacchus), Annonciation, Melpomène (autrefois Edward) et Constance, désigné par le No 18, mesurant 27 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 102 pieds 8 pouces 5 lignes, le tout plus ou moins, au pied anglais, étant la même propriété acquise par le défunt d'Augustus Daunay, par acte passé devant E. L. Lewis, notaire, le 11 avril 1855.
Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, connue comme le No 127 1/2 rue Terpsichore, contenant 8 ou 10 chambres, appareils de gaz partout, avec cour pavée, cuve, etc.
Conditions—Un tiers comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses de garantie ordinaires, à partir du jour de la vente jusqu'à pa fait paiement. 10 pour cent devant être payé comptant sur les lieux pour garantir la vente.
Acte de vente devant Andrew Hero Jr notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1881.
3 oct—3,10,17,24,31, 6 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Terres de valeur dans la Louisiane, le Mississippi, l'Arkansas et le Texas.
Succession de H. McNeil Vance, décédé.
Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Dossier No 348.
VENTE POSITIVE POUR DU COMPTANT.

PAR NASH & HODGSON—W. I. Hodgson, encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 23 octobre 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez de chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, en cette ville, en vertu d'un décret de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Section B, en date du 17 septembre 1880, Dossier No 348, pour le compte de la succession de H. McNeil Vance décédé, et devant la maison de commerce Byrne, Vance & Cie, à l'enchère publique, sera vendu—
Le cinquième indivis intérêt des TERRES suivantes en LOUISIANE.

Paroisse Madison—1240 acres.

1. La moitié nord de la section ... dans le comté 17 rangée 12 est. La moitié ouest du quart sud-ouest de la section 34, comté 17 rangée 13 est. La moitié nord de la section 11 comté 17 rangée 13 est. Le quart nord-ouest de la section 31 comté 17 rangée 13 est. La moitié est du quart nord-est de la section 33, comté 17, rangée 13 est. Le quart sud-est de la section 31, comté 17 rangée 13 est. La moitié ouest du quart sud-ouest de la section 33, comté 17 rangée 13 est et le quart sud-est du quart sud-ouest de la section 33 comté 17, rangée 13 est le tout dans la paroisse Madison et mesurant environ 1240 acres plus ou moins.

Paroisse Livingston—640 acres.

2. UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE situé dans la paroisse Livingston connu comme le W. Lasch Confirmation, d'après le certificat No 212 au bureau des terres mesurant 640 acres.

Terres dans le Mississippi.

3. 2,880 ACRES DANS LE COMTÉ YAZOO. [illegible] section 20—[illegible] est du quart sud-est de la section 29. La moitié nord de la section 29. La moitié nord de la section 32 le tout dans le comté 13 rangée 3 ouest—La moitié ouest du quart nord-ouest de la section 29. [illegible] la section 30 et le quart sud-ouest de la section [illegible] le tout dans le comté 12 rangée 3 ouest —et la moitié est de la moitié est de la section 25, comté 12, rangée 4 ouest, mesurant en tout 2880 acres plus ou moins.

1280 acres dans le comté Bolivar.

4. TOUTE LA SECTION 27 [illegible] section 26 et la moitié ouest de la section [illegible] le tout dans le comté 20 Nord, rangée 5 Ouest mesurant 1280 acres plus ou moins.

Comté Sun Flower.

5° ENVIRON 400 ACRES DANS LE COMTÉ SUN FLOWER—Le quart Nord Est et la quart moitié du quart Nord Ouest de la section 21 et le quart Nord Ouest de la section 22, comté 17 rangée 2 Ouest, mesurant en tout 400 acres, plus ou moins.

Terres dans l'Arkansas.

290 ACRES DANS LE COMTÉ CHICOT.

6. Les quarts Nord-est et nord est de la section 23. Le tout dans la section 14. Le quart nord-ouest et le quart sud-est du quart sud-est, le quart nord-est et le quart sud-est du quart nord du quart sud-ouest de la section 13—[illegible] tion Est de la moitié du quart nord-ouest de la section 12. La moitié nord et le quart sud-ouest de la section 1. La moitié Est et la moitié nord du quart nord-ouest de la section 2. Les quarts sud-ouest et nord-est en la section 11. La moitié Est du quart nord-est de la section 10. Le quart fractionnaire nord-est de la section 15 et la moitié du quart nord-est de la section 23 le tout dans le comté 17 sud de la ligne de la base et la rangée 2 ouest du cinquième méridien principal dans ledit comté Chicot, Arkansas, mesurant 2900 acres plus ou moins.

Terres dans le Texas.

2000 ACRES DANS LE COMTÉ DE MATAGORDA.

7. 2000 acres dans le comté Matagorda, Etat du Texas, sur le côté ouest de la rivière Colorado étant la portion d'un league and labor of land tract or survey No 10, patenté par l'Etat du Texas à James Denison, faisant face sur la rivière et traversant le dit league et labor tract, mesurant environ 2000 acres, plus ou moins.
Le cinquième indivis intérêt des terres ci-dessus appartenant à cette succession sera vendu séparément par comté.
Condition—comptant au moment du transfert des titres. Dix pour cent payable comptant sur les lieux pour assurer les ventes.
Les actes de vente par devant C. M. Emerson, notaire aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en année 1880.
21 sept—21 26—oct 3 17 23.

PAR H. & N. SAMORY.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriétés foncières.
Terrains rue Dumaine, entre Miro et Tonti, Deuxième District de la ville.
Dans l'affaire de Frédéric Jaufroid contre ses créanciers.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 261

PAR H. & N. SAMORY, encanteurs — SAMEDI, 9 octobre 1880, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, Deuxième District de la ville en vertu d'un ordre de l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 août 1880 pour le compte de la dite faillite—
1° Trois terrains situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti, étant désignés par les numéros 6, 7 et 8, sur un croquis fait par J. A. D'Hémecourt, voyer, le 6 septembre 1862 annexé et faisant partie d'un acte passé devant James Fahey notaire le 7 mars 1874 ayant les dimensions suivantes: Les lots Nos 6 et 7 sont contigus et ont chacun 28 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds; le lot No 8 est contigu au lot No 7 et a 28 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot No 7 de 100 pieds et sur une première profondeur sur la ligne opposée, vers la rue Tonti de 85 pieds 4 pouces, et ensuite à angle droit, une seconde profondeur de 14 pieds 6 pouces et 23 pieds 11 pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond.
2° Une portion de terre située dans l'îlet ci-dessus décrit, mesurant 15 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, formant la moitié contiguë au dit lot No 6 du lot désigné par le No 5 sur le dit croquis.
3° Une portion de terre située dans le même îlet, sur la ligne du fond des lots ci-dessus décrits, comprenant la portion extrême du lot désigné par le No 9, sur le dit croquis, et mesurant environ 30 pieds 6 pouces et 5 lignes de face sur la ligne qui le sépare du reste du dit lot No 9 qui fait face à la rue Miro à prendre à une distance de 135 pieds de la dite rue Miro, sur environ 24 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur et 38 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant A. E. Peyroux notaire, aux frais des acquéreurs.
4 sept—4, 18 sept, octobre 2, 9.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés foncières.
Terrains et bâtisses dans le Second District de la ville de la Nlle-Orléans, rue Dumaine, entre les rues Miro et Tonti et rue Miro, entre Dumaine et St Philippe.
Dans l'affaire de F. Jaufroid contre ses créanciers No 9889.
Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR H. & N. SAMORY encanteurs — SAMEDI, 9 octobre 1880, il sera vendu à midi à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 mars 1880 et pour compte de la dite faillite.
1. Trois terrains et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti, désignés par les numéros 2, 3 et 4 sur un plan de Louis H. Pilié voyer, daté du 17 janvier 1859 et déposé en l'étude de E. Bouny notaire en cette ville, lesquels terrains sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.
2. Un terrain situé dans le susdit îlet, mesurant 15 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds et formant la moitié contiguë au terrain No 4, d'un terrain désigné par le No 5 sur le plan sus-mentionné.
3. Un terrain situé dans le susdit îlet mesurant à la mesure américaine 36 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Miro sur une profondeur de 135 pieds, formant toute la façade sur la susdite profondeur d'un terrain désigné par le No 15 sur le susdit plan.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant A. E. Peyroux, notaire aux frais des acquéreurs.
4 sept—4, 18, oct 2, 9.

Vente par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans pour effectuer un partage.
Emma Conn vs. Mme Anne Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 315—En vertu d'un jugement rendu le 23 juin 1880, et signé le 28 juin 1880, par l'ancienne Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, No 26,260 du dossier de ladite Cour, maintenant transféré et à moi adressé par l'Honorable Cour Civile pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI 16 octobre 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, La fayette, anciennement Hevia, Bolivar et Bertrand et mesurant trente cinq pieds de face à la rue Bolivar, sur une profondeur de cent neuf pieds sept pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Le dit lot de terre est composé d'une moitié du lot numéro — et d'une portion du lot numéro cinq, sur un plan dressé par A. C. [illegible]